



PROMENADE SUR L'EAU  
Les cheminements sécurisés offrent des séquences de marche sur le lac.

Photos: In-folio

#### FICHE TECHNIQUE

**Budget:** foresterie, végétalisation, cheminements, 386 000 euros TTC; ouvrages (passerelles, decks...), 477 000 euros TTC

**Superficie:** 8 ha

**Livraison:** 2013

#### INTERVENANTS

**Maîtrise d'ouvrage:** communauté d'agglomération Évry Centre Essonne

**Maîtrise d'œuvre complète, plus diagnostic et plan de gestion:** In-folio Paysagistes

**Cotraitant:** Dominique Feuillas, phyto-écologue

**Entreprises:** Aquasyva (Argenteuil, 95) pour les plantations, les travaux forestiers et les cheminements; Environnement Forêts (Fontenoy, 02) pour les ouvrages; Pépinières du Val d'Yerres (Chevry-Cossigny, 77) pour la fourniture des plantations

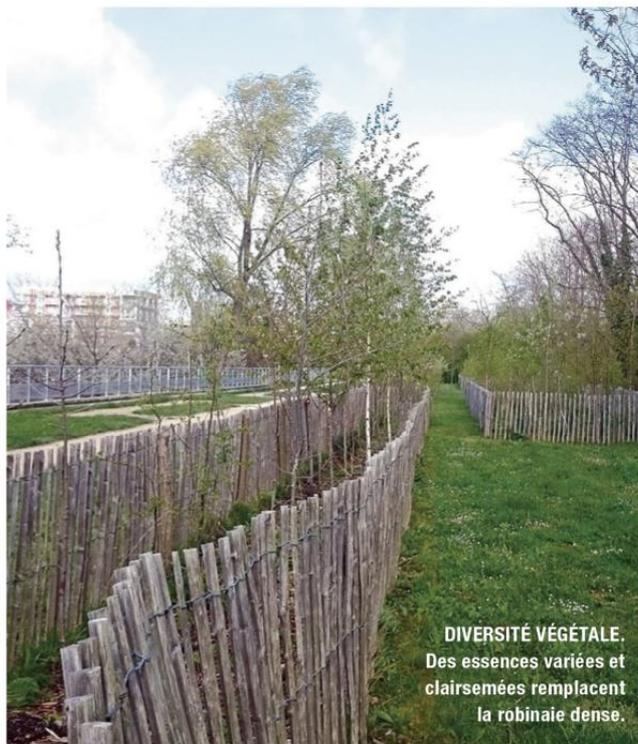
## MILIEU HUMIDE

# Promenade lacustre dans une ex-zone logistique

**L'aménagement des abords du lac du Dock-des-Alcools prend tout son sens, avec l'achèvement du quartier environnant: l'écoquartier du Val-de-Ris inclut l'espace naturel longtemps inaccessible, reconverti en lieu de promenade et de sensibilisation.**

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le château de Fromont, actuelle mairie de Ris-Orangis (Essonne), possédait un vaste parc qui s'étendait par paliers jusqu'au bord de la Seine. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'État achète une parcelle située en bordure du fleuve pour y installer le Dock des alcools. L'établissement réceptionne les alcools industriels acheminés par voie fluviale, puis les expédie sur le territoire national par le chemin de fer. Le creusement d'un lac de 3 ha offre une réserve d'eau en cas d'incendie. Après l'arrêt de l'activité à la fin des années 1980, le site de 8 ha reste inaccessible au public et abandonné. La nature reprend peu à peu ses

droits. En plein cœur d'un territoire urbain relativement dense, la flore et la faune sauvage s'épanouissent: boisement de frênes et d'érables côté ville, taillis de robiniers faux-acacia le long des voies ferrées et de la Seine, ripisylve en bordure du lac, pelouse sèche calcicole et prébois de chênes pubescents au nord-ouest... Le département de l'Essonne inscrit le lac et ses abords dans son inventaire des espaces naturels sensibles. Afin de préserver ses atouts lors de l'aménagement de la ZAC de l'écoquartier du Val-de-Ris, qui englobe le périmètre du lac et de ses abords, la communauté d'agglomération Évry Centre Essonne, désor-



**DIVERSITÉ VÉGÉTALE.**  
Des essences variées et  
clairsemées remplacent  
la robinaie dense.

mais rattachée à l'agglomération Grand Paris Sud, a souhaité retenir un projet respectueux de l'esprit secret et ensauvagé des lieux.

### Ambiance champêtre

Patricia Perrier coordonne la maîtrise d'œuvre pour In-folio Paysagistes, qui prend le relais de l'agence Ah-ah à partir de l'avant-projet détaillé (APD). Elle s'associe au phyto-écologue Dominique Feuillas pour l'élaboration d'un diagnostic précis de l'état des lieux, étape indispensable à l'identification des zones les plus sensibles et au choix de la palette végétale du projet. L'aménagement vise à préserver la diversité des milieux tout en favorisant leur découverte pour les habitants du quartier, et en particulier les nouveaux arrivants installés dans l'écoquartier. Dans le secteur boisé, l'abattage ou le nettoyage des arbres sécurisent les abords des cheminements. Des éclaircies ponctuelles ouvrent des vues, mettent en valeur des sujets remarquables et réduisent l'effet de densité. Sur le pourtour du lac, des espaces propices à la pause et à l'observation ponctuent des cheminements plus ou moins proches de l'eau : pontons, decks et belvédère. Le long de la Seine, un boisement d'essences locales a progressivement remplacé la robinaie par des arbres et arbustes plantés en jeunes plants ou baliveaux et protégés temporairement dans des enclos entourés de ganivelles en bois.

Cette végétation crée une ambiance champêtre et limite la vue sur la voie ferrée où circulent les trains de la ligne D du RER. Reconvertie en promenade, l'ancienne digue du Dock offre un panorama sur l'ensemble du lac et crée une liaison entre le nouvel écoquartier et les terrains sportifs de la ville, situés de l'autre côté du parc. L'aménagement des cheminements respecte un parti pris de sobriété : pas de bordures marquées, des sols en grave naturelle dans la partie boisée et sur la digue, des platelages en chêne non traité pour la sente en bord de rive, la passerelle ou le belvédère, ou en acier galvanisé brut pour le chemin permettant de découvrir la prairie sèche. Les résidus des travaux sur les arbres ont été valorisés en paillage ou BRF pour les plantations ou pour des sentiers secondaires, ainsi qu'en piquets pour les ganivelles de protection. En bordure de la zone pavillonnaire ancienne, le promeneur retrouve la mémoire du lieu : l'ancienne clôture d'enceinte, désormais percée de plusieurs ouvertures pour faciliter le passage vers la promenade piétonne réalisée en parallèle par la communauté d'agglomération. ■

Yaël Haddad

### INTERVIEW



**Patricia Perrier**  
Paysagiste,  
agence In-folio  
Paysagistes

#### Quel était l'enjeu majeur qui a présidé au projet ?

Ouvrir au public un site qui tire sa valeur de son caractère naturel, dans un secteur soumis à une pression urbaine grandissante.

#### Comment évitez-vous la dispersion des visiteurs ?

Un réseau de cheminements important et diversifié donne à voir la palette des milieux présents. Nous avons également ouvert des vues vers le lac et éclairci le boisement par endroits pour susciter l'envie de poursuivre la découverte, mais nous avons aussi conservé des zones denses pour limiter leur accès.

#### Que préconisez-vous pour la gestion ultérieure ?

Afin de conserver l'esprit "sauvage" des lieux, nous avons proposé un plan fondé sur les principes de la gestion différenciée. L'idée générale est de limiter au strict minimum les interventions pour préserver l'esprit d'un espace naturel, en laissant la plus grande part possible au développement végétal spontané. Des interventions ne sont programmées que lorsque cela est indispensable, par exemple pour maintenir les allées ouvertes, sécuriser un cheminement, accompagner les parcelles de régénération. Pour une bonne appropriation de cette démarche, nous avons travaillé dès l'avant-projet en relation étroite avec Dominique Sauvage, responsable des espaces verts de l'agglomération, en charge de leur gestion.

“ Reconvertie en promenade, l'ancienne digue du Dock offre un panorama sur l'ensemble du lac et crée une liaison entre le nouvel écoquartier et les terrains sportifs de la ville ”